

GUIDE DES FORMALITÉS PRÉALABLES AU MARIAGE

(à déposer en mairie au moins 1 mois avant la date du mariage)

PIECES A PRODUIRE PAR LES FUTURS EPOUX(SES) :

- Acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Justificatif de domicile et/ou de résidence de moins de 3 mois.
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour ou de résident).
- Copie de la pièce d'identité des témoins.
- Copie intégrale de l'acte de naissance de chaque enfant du couple.

PIECES A PRODUIRE DANS LE CAS D'UN REMARIAGE :

- Copie de l'acte de mariage portant mention de divorce (datant de moins de 3 mois).
ou
- Acte de décès du précédent époux ou de la précédente épouse (datant de moins de 3 mois).

PIECES A PRODUIRE DANS LE CAS D'UN MARIAGE SUIVANT UN PACS :

- Copie de l'attestation ou du contrat de PACS

PIECES A PRODUIRE DANS LE CAS DU MARIAGE D'UN ETRANGER OU D'UNE ÉTRANGÈRE :

- Copie de l'acte de naissance de moins de 6 mois traduit en français (par un traducteur officiel) ou acte plurilingue.
- Certificat de coutume.

EN CAS DE CONTRAT DE MARIAGE (préciser si pas de contrat) :

- Certificat du notaire.

PIECES A PRODUIRE POUR LE MARIAGE D'UN MINEUR :

- Accord de l'un des parents.
- Accord du Procureur de la République.

Délivrance des copies d'actes de naissance :

Copie intégrale de l'acte de naissance (Art 70) à demander à la mairie du lieu de naissance.

Le futur époux qui a acquis ou recouvré la nationalité française ainsi que les français nés à l'étranger doivent s'adresser au :

Service central de l'Etat-civil

44941 NANTES CEDEX 09

ou par Internet : www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil

EXEMPLES DE CONTRATS DE MARIAGE :

1/ La communauté réduite aux acquêts :

Ce régime s'applique automatiquement aux couples qui se marient sans établir de contrat.

Chacun conserve la propriété des biens qu'il possédait avant le mariage, de même que ceux éventuellement reçus en héritage par la suite. En revanche les biens acquis durant le mariage sont communs, de même que les dettes contractées par chacun. Si le mariage se défait, les biens de la communauté sont partagés en deux parts égales, mais chacun récupère ses biens propres.

2/ La communauté universelle :

Sous ce régime, les biens possédés avant le mariage, comme ceux acquis après le mariage, deviennent des biens communs. C'est un choix à haut risque : en cas de divorce, il faudra tout partager. Mais il est possible de limiter cette mise en commun aux biens mobiliers : faire don au ménage de sa voiture de célibataire, mais conserver en propre l'appartement reçu des parents, par héritage. Cette fois, le risque est calculé.

3/ La séparation des biens :

La plupart des futurs époux qui font un contrat adoptent ce régime. Chacun reste propriétaire des biens qu'il possédait, mais aussi de ceux acquis avec ses propres revenus une fois marié.

Le mari et la femme gèrent séparément et librement leur patrimoine. Chacun assume seul la responsabilité des dettes qu'il a pu contracter. Ce régime est recommandé quand l'un des époux exerce une profession libérale ou tient un commerce, afin d'éviter que les biens du ménage aient à répondre des conséquences d'une faillite.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ÉPOUX(SE) 1

NOM _____

Prénoms _____

Né(e) le _____ à _____

Profession _____

Célibataire: OUI NON

Veuf ou veuve de _____ depuis le _____

Divorcé(e) de _____ depuis le _____

Domicilié(e) à (adresse complète) _____

Numéro de téléphone: _____

Fils ou fille de (nom de naissance et prénoms du parent 1) :

Parent 1 décédé(e)

Domicilié(e) (adresse complète) _____

Profession _____

Et de (nom de naissance et prénoms du parent 2) :

Parent 2 décédé(e)

Domicilié(e) (adresse complète) _____

Profession _____

Signature de l'époux/épouse :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ÉPOUX(SE) 2

NOM _____

Prénoms _____

Né(e) le _____ à _____

Profession _____

Célibataire: OUI NON

Veuf ou veuve de _____ depuis le _____

Divorcé(e) de _____ depuis le _____

Domicilié(e) à (adresse complète) _____

Numéro de téléphone: _____

Fils ou fille de (nom de naissance et prénoms du parent 1) :

Parent 1 décédé(e)

Domicilié(e) (adresse complète) _____

Profession _____

Et de (nom de naissance et prénoms du parent 2) :

Parent 2 décédé(e)

Domicilié(e) (adresse complète) _____

Profession _____

Signature de l'époux/épouse :

LISTE DES TEMOINS (18 ans révolus)

POUR LE OU LA FUTUR(E) _____

1^{er} témoin (obligatoire)

NOM _____

Prénoms _____

Adresse complète _____

Profession _____ Date de naissance _____

2^{ème} témoin (facultatif)

NOM _____

Prénoms _____

Adresse complète _____

Profession _____ Date de naissance _____

POUR LE OU LA FUTUR(E) _____

1^{er} témoin (obligatoire)

NOM _____

Prénoms _____

Adresse complète _____

Profession _____ Date de naissance _____

2^{ème} témoin (facultatif)

NOM _____

Prénoms _____

Adresse complète _____

Profession _____ Date de naissance _____